

INSTITUTIONS, MINISTÈRES, SYNODALITÉ

1^{er} décembre 2020

| | |
|--------------------------------------------------------------------------|----|
| L'Église dans le monde | 1 |
| Pourquoi l'Église ? | 1 |
| Des institutions dans l'Église | 2 |
| Ministères et Églises locales | 3 |
| Vatican II : l'Église locale à partir du ministère épiscopal | 4 |
| Le fondement sacramentaire de l'Église locale | 4 |
| Diocèse comme portion du peuple de Dieu | 5 |
| Les paroisses | 5 |
| D'autres lieux où rencontrer l'Église | 8 |
| Ministères et synodalité | 10 |
| Évêques, prêtres et diacres | 10 |
| La synodalité, « chemin pour l'Église du XXI ^e siècle » | 12 |
| Conclusion | 14 |

L'Église dans le monde

Pourquoi l'Église ?

L'Église ne provient pas d'elle-même, elle surgit de l'événement pascal qui sauve l'humanité tout entière. Mais si tous les hommes sont appelés au salut, tous ne sont pas appelés dans l'Église.

Ce qui constitue les chrétiens en Église n'est rien de moins que « la grâce du Seigneur Jésus Christ, l'amour de Dieu et la communion du Saint Esprit. » 1Co 13,13. Mais vous avez également reconnu des paroles de la liturgie. Cependant, cette communion mystique se réalise « dans la foi, et non dans la claire vision » (2Co5, 7).

L'Église comme signe

Christ, ami des hommes, tu as établi ton Église signe de salut pour les peuples :

— qu'elle soit fidèle à sa mission.

Vêpres du dimanche soir.

L'Église est nécessaire pour manifester que cet événement pascal n'est pas un point dans une histoire révolue, mais bien un événement permanent dans l'histoire du monde et jusqu'à la fin des temps.

Il nous faut donc des médiations, des institutions, pour bâtir l'Église. La communauté de foi qu'est l'Église se réalise dans un discours doctrinal articulé, elle s'exprime dans les gestes et paroles de la liturgie, dans le comportement des chrétiens, dans la manière dont l'Église s'organise, dans la littérature et dans l'art, ...

Une institution, c'est quelque chose qui dépasse les hommes d'un temps, qui est reçue de ceux qui nous précèdent pour que nous la transmettions aux générations qui nous suivront. Cependant, l'Église n'a pas pour but sa propre existence ou pérennité, mais bien de faire signe, en montrant d'une part une façon originale de vivre ensemble et dans le monde, et en faisant d'autre part vivre l'événement pascal en célébrant le mémorial. C'est pourquoi elle ne se considère pas comme une institution mais elle s'appuie sur des institutions, considérées

comme une marque du caractère eschatologique de l'Église, de sa situation d'Église en pèlerinage sur la terre.

Le Saint-Esprit vivifie, à la façon d'une âme, les institutions ecclésiastiques (AG 4)
L'Église pèlerinante porte dans ses sacrements et ses institutions, qui relèvent de ce temps, la figure du siècle qui passe (LG 48)

L'Église au service des croyants

On va également trouver un bénéfice qu'on va appeler « objectivité » au caractère institutionnel de l'Église. Pour les hommes qui cherchent Dieu et veulent vivre intimement la relation avec Jésus-Christ, l'Église propose des moyens : l'Évangile, force dont elle est porteuse pour le monde, les sacrements en particulier, et toutes les autres formes de la prière commune des chrétiens.

Pour le croyant donc, l'Église permet de vivre avec sa tête, avec son cœur, avec son corps l'union avec Dieu. On n'est pas dans le vague d'une recherche spirituelle où chacun doit se débrouiller avec les moyens qu'il trouve, on fait partie d'un peuple, d'une Église qui a thésaurisé pour nous ce qu'elle a reçu de son Seigneur et de la grâce de l'Esprit et qu'elle met à notre disposition.

L'institution est donc bien finalement au bénéfice des croyants, puisqu'elle leur facilite la marche vers l'union intime avec Dieu, qui nous sauve en Jésus-Christ.

Il nous faut enfin examiner l'intérêt de l'institution en termes d'autorité. N'oublions pas que l'autorité est selon l'Évangile un attribut de Jésus. L'autorité autorise, c'est-à-dire qu'elle permet l'expression de soi-même, l'autorité libère.

Après la mort de Jésus, sa résurrection et son départ auprès du Père, l'Esprit saint a repris ce rôle d'autorité pour tous les chrétiens.

Alors, l'Église a-t-elle besoin d'autorité ? En fait, l'autorité d'une institution va bien au-delà de ce que pourrait être le ressenti de chaque chrétien pris individuellement. L'autorité permet de vivre : elle appelle au nom du Christ, elle discerne collectivement dans les questions délicates, elle authentifie les intuitions suscitées par l'Esprit, elle réconcilie au nom du Christ.

Des institutions dans l'Église

Des institutions qui font partie de la foi chrétienne

Le Christ a institué son Église : cette affirmation de foi signifie que pour l'ensemble des chrétiens, l'Église repose sur des institutions tellement anciennes, proches de la naissance même de l'Église qu'elles font partie de sa foi.

- Le canon des Écritures
- Le ministère comme service de la continuité de la mission apostolique
- L'eucharistie et le baptême
- La constitution d'Églises particulières locales

Ces institutions essentielles de l'Église composent une structure dont chacun des éléments est lié aux autres. Sous des formes qui peuvent varier, elles sont reconnues par toutes les confessions chrétiennes.

Des institutions accumulées dans l'histoire

À son tour, l'Église va se faire instituante, elle va élargir sa sphère institutionnelle. L'Église assistée de l'Esprit de Pentecôte va prendre la responsabilité de faire naître des institutions, souvent dans le prolongement des quatre institutions essentielles que nous avons vues plus haut.

- Les règles de foi, le dogme, les théologiens, les organismes de régulation doctrinale
- Les systèmes de recrutement et formation des ministres, les structures de la mission apostolique
- Les sacrements, le culte chrétien, les formes de la liturgie au cours de la journée, de la semaine et de l'année, les rituels
- Les paroisses, les mouvements, les administrations diocésaines et de la papauté

Ces institutions se sont accumulées au fil du temps, affinées, modifiées, adaptées : c'est la vie même de l'Église et sa mission qui ont exigé et exigent toujours cette créativité. Mais le poids risque de devenir lourd. C'est au nom de sa responsabilité que l'Église assistée de l'Esprit a mis en place certaines institutions, en fonction des contextes et opportunités. Parfois, elle s'est enrichie, parfois elle s'est encombrée. Un discernement est possible et indispensable.

Ministères et Églises locales

L'Église locale est largement reconnue dans toutes les Églises chrétiennes comme la base humaine de la présence de l'Église dans le monde :

L'Esprit édifie l'Église par l'annonce et l'accueil de l'Évangile, et par la célébration des sacrements, parmi lesquels l'eucharistie est le sacrement central. Le corps eucharistique du Christ est la source de son corps ecclésial, et la célébration de l'eucharistie est ainsi la manifestation la plus haute de l'Église. C'est **parce que cette célébration**, dans laquelle le mystère de l'Église est présent à chaque fois dans toute sa plénitude, est **toujours celle d'une Église locale**, que cette dernière est en vérité la présence en un lieu de l'unique Église du Christ. (Comité mixte catholique-orthodoxe en France, La primauté romaine dans la communion des Églises, Cerf 1991, 113).

Chaque Église particulière est l'Église dans sa plénitude. C'est pourquoi il ne saurait y avoir deux ecclésiologies, l'une pour l'Église locale, l'autre pour l'Église universelle. Considérer l'Église locale comme un simple fragment de l'Église universelle et l'Église universelle comme une pyramide où se reproduirait au sommet ce qui est la structure de la base n'aurait aucun sens. C'est en communion avec toutes les autres que chaque Église particulière est l'Église dans sa plénitude. (Groupe des Dombes. Le ministère de communion dans l'Église universelle. 1986, n° 161)

De même, la théologie des ministères a un fondement scripturaire solide : ici Ep, 4, 4-16, mais de nombreux autres textes pourraient être cités.

Il y a un seul corps et un seul Esprit, de même que votre vocation vous a appelés à une seule espérance ; un seul Seigneur, une seule foi, un seul baptême ; un seul Dieu et Père de tous, qui règne sur tous, agit par tous, et demeure en tous. A chacun de nous cependant la grâce a été donnée selon la mesure du don du Christ. [...] Et *les dons qu'il a faits*, ce sont des apôtres, des prophètes, des évangélistes, des bergers et catéchètes, afin de mettre les saints en état d'accomplir le ministère pour bâtir le corps du Christ, jusqu'à ce que nous parvenions tous ensemble à l'unité dans la foi et dans la connaissance du Fils de Dieu, à l'état d'adultes, à la taille du Christ dans sa plénitude.

Ainsi, nous ne serons plus des enfants, ballottés, menés à la dérive à tout vent de doctrine, joués par les hommes et leur astuce à fourvoyer dans l'erreur. Mais, confessant la vérité dans l'amour, nous grandirons à tous égards vers celui qui est la tête, Christ. Et c'est de lui que le corps tout entier, coordonné et bien uni grâce à toutes les articulations qui le desservent, selon une activité répartie à la mesure de chacun, réalise sa propre croissance pour se construire lui-même dans l'amour.

On voit ici quelques caractéristiques du ministère qui seront largement reprise dans l'histoire de l'Église.

- Un seul corps, un seul Seigneur, une seule foi, un seul baptême mais des dons différents en vue du ministère
- Apôtres, évangélistes, bergers et catéchètes : des ministères pour bâtir le corps du Christ, rester unis, éviter de se fourvoyer dans l'erreur, ne pas être ballotés.

Si les notions de ministères différenciés et d'Église locale sont unanimement reçus par toutes les Églises chrétiennes, les modalités de mise en œuvre restent très contingentes. Au cours de l'histoire, des structures et des ministères se sont élaborés pour répondre aux besoins des Églises contextuellement. Certaines façons de faire se sont perdues, d'autres ont duré, certaines ont été théologisées.

Vatican II : l'Église locale à partir du ministère épiscopal

Ce que nous allons étudier maintenant c'est la façon dont l'Église catholique romaine s'est organisée en Églises locales, structurées par le ministère épiscopal, et comment elle a formalisé ceci théologiquement au concile Vatican II.

Le fondement sacramentaire de l'Église locale

Le Concile Vatican II intervient un peu moins de cent ans après celui de Vatican I qui avait été interrompu par la guerre. La question de l'Église, de son organisation était donc restée en suspens. Le concile Vatican I sur ce sujet n'avait eu le temps de voter que le principe de l'infailibilité papale.

On a assez raconté que le schéma qui avait été préparé par la Curie était un schéma très pyramidal et descendant, et qu'il fut refusé par les Pères conciliaires. Pour les Pères conciliaires en effet, il fallait penser théologiquement la nature de l'Église, et réfléchir à sa structure ne pouvait se faire sur des bases théologiques. La théologie sacramentaire a donc servi de socle.

Dès le début du concile la constitution sur la liturgie *Sacrosanctum concilium* avait fondé l'Église locale sur l'eucharistie :

La principale manifestation de l'Église consiste dans la participation plénière et active de tout le saint peuple de Dieu aux mêmes célébrations liturgiques, surtout dans la même eucharistie dans une seule prière auprès de l'autel unique où préside l'Évêque, entouré de son presbyterium et de ses ministres. *Sacrosanctum concilium* n° 41

Le travail accompli dans toute la première partie du XX^e siècle sur l'Église ancienne, aussi bien du fait de théologiens orthodoxes que de théologiens catholiques, avait souligné le rôle de l'évêque dans la structuration de l'Église ancienne. C'est pourquoi dans le chapitre 3 de *Lumen gentium*, intitulé « la constitution hiérarchique de l'Église et l'épiscopat », c'est à partir de l'évêque que l'Église locale, « troupeau », est définie : l'épiscopat est considéré comme succession apostolique, et donc d'institution divine.

Ainsi donc, les évêques ont reçu, pour l'exercer avec l'aide des prêtres et des diacres, le ministère de la communauté. Ils président à la place de Dieu le troupeau, dont ils sont les pasteurs, par le magistère doctrinal, le sacerdoce du culte sacré, le ministère du gouvernement. De même que la charge confiée personnellement par le Seigneur à Pierre, le premier des Apôtres, et destinée à être transmise à ses successeurs, constitue une charge permanente, permanente est également la charge confiée aux Apôtres d'être les pasteurs de l'Église, charge à exercer sans interruption par l'ordre sacré des évêques. C'est pourquoi le saint Concile enseigne que les évêques, en vertu de l'institution divine, succèdent aux Apôtres, comme pasteurs de l'Église, en sorte que, qui les écoute, écoute le Christ, qui les rejette, rejette le Christ et celui qui a envoyé le Christ (cf. *Lc* 10, 16) [52].
Lumen gentium n° 20

Diocèse comme portion du peuple de Dieu

Partir de l'épiscopat, dans le contexte de Vatican II, c'est une façon de redonner sa pleine place aux Églises locales, qui dans le contexte catholique sont les diocèses. La visée d'une Église universelle s'était trop souvent transformée en Église romaine.

Les Évêques sont, chacun pour sa part, le principe et le fondement de l'unité dans leurs Églises particulières : celles-ci sont formées à l'image de l'Église universelle, c'est en elles et à partir d'elles qu'existe l'Église catholique une et unique. *Lumen gentium* n° 23

Pour éviter de penser l'Église comme diverses parties qui forment un tout, le concile utilise la notion de « portion » : chaque portion contient le tout du gâteau, chaque Église locale est le tout de l'Église là où elle se trouve.

Le diocèse est une portion du peuple de Dieu, confiée à un Évêque, pour qu'avec l'aide de son presbyterium, il en soit le pasteur ; ainsi, le diocèse, lié à son pasteur et par lui rassemblé dans l'Esprit-Saint, grâce à l'Évangile et à l'Eucharistie, constitue une Église particulière en laquelle est vraiment présente et agissante l'Église du Christ, une, sainte, catholique et apostolique. *Christus Dominus*, n° 11

Dans le concret, le diocèse est une division administrative. De façon générale, un diocèse correspond à un espace géographique. Il y a des exceptions, et la légitimité de ces exceptions est extrêmement discutées par les théologiens. En France, la plupart des diocèses correspondent à un département, même si certains départements comportent deux diocèses, et certains diocèses recouvrent deux départements.

Le diocèse est donc une structure administrative qui permet que l'Église y soit présente et agissante. Il faut pour cela que les baptisés s'y rassemblent dans l'Esprit saint, sous la responsabilité de l'évêque et de ses collaborateurs, autour de l'Évangile et pour l'eucharistie. La division territoriale de l'Église n'est pas sans signification théologique. Cette division territoriale protège en effet la catholicité de l'Église. Catholicité terme théologique pour rendre compte de la tension entre universalité et particularité. Catholicité : capacité de l'Évangile d'être compris partout et de tous, et capacité de l'expérience singulière de chaque chrétien à s'ouvrir au tout.

Dès le début, l'Évangile bouscule les sociabilités de type communautaire, appelant les « communautés naturelles » à des dépassements coûteux. Le salut, qui se présentait comme communion et réconciliation, bousculait les différents types de rapports sociaux, ébranlait la société dans ses structures et ses catégories, créait une identité nouvelle, un changement dans le statut social des gens, instaurait un droit plus fraternel que communautaire.

Le principe territorial permet la catholicité car il impose à tous les chrétiens d'un même territoire d'appartenir au même diocèse, quelles que soient leurs affinités particulières en groupes de mêmes milieux ou de mêmes sensibilités ecclésiales ou politiques.

Le diocèse réalise donc dans son territoire toute l'Église pour tous.

Les paroisses

Si le diocèse est largement idéalisé dans l'ecclésiologie du Concile et des années qui l'ont suivi, en pratique, l'Église de base est principalement la paroisse.

Le modèle de la paroisse territoriale

C'est là que se réalise la « communauté de l'autel », là où est célébrée l'eucharistie pour tous les chrétiens d'un territoire tous les dimanches, signifiant ainsi la présence active de l'Église.

Les paroisses, organisées sous un pasteur qui tiennent la place de l'Évêque, d'une certaine manière rendent présente l'Église visible dans l'univers. SC 42.

Le président de l'eucharistie n'est pas l'évêque, mais un prêtre qui est son délégué et qui tient donc sa place.

Le modèle de l'Église locale structurée en diocèses divisés en paroisses s'est développé à partir du IV^e siècle, quand l'Église a grossi et s'est structurée en suivant les formes administratives de l'Empire.

Mais une fois de plus, c'est à partir de la Réforme grégorienne que l'organisation médiévale de l'Église se fixe et se fige. Chaque chrétien dépend d'une paroisse et d'un curé. Pendant cette longue période où la communion sacramentelle n'était que très peu accessible, c'est à son propre curé qu'il était obligatoire de se confesser au moins une fois par an pour obtenir de lui le droit de « faire ses Pâques », c'est-à-dire de recevoir l'eucharistie.

Cette « civilisation paroissiale », comme l'appelle les sociologues, correspondait parfaitement à une Église qui séparait une « Église enseignante », le clergé, et une « Église enseignée », les fidèles laïcs ou les pasteurs et les brebis.

Ce modèle de la paroisse territoriale a perduré pendant des siècles, et dans de nombreuses Églises protestantes issues de la Réforme, il a été reconduit.

L'intérêt théologique de ce modèle territorial de la paroisse territoriale était de fonctionner selon la forme « Église » des catégories de Max Weber.

La paroisse s'offre au tout-venant pour qu'il y trouve l'essentiel de ce qu'il lui faut pour découvrir Jésus-Christ, vivre de son Esprit et cheminer dans la foi, l'espérance et la charité. En ce sens, on peut dire que la paroisse, c'est en un lieu « l'Église pour tout et pour tous. » Définition d'A. Borras

Le modèle paroissial est hérité d'une situation de chrétienté, mais les fondements théologiques de ce que sont l'Église et la paroisse ne doivent pas être pas le rejetés trop vite. La paroisse est le lieu de l'accueil, de la proximité, de la visibilité, de l'identification, de la diversité des groupes, de l'universalité. Elle transcende les diversités humaines. Elle fait signe.

L'Église locale fait référence à un lieu géographique, à un territoire, en tant qu'espace humain, culturel, dans lequel vient s'inscrire l'Évangile. L'organisation territoriale traduit le souci de rassembler tous les chrétiens, en refusant élitisme ou exclusivisme : les baptisés ne se regroupent pas pour des raisons d'affinité. L'Église locale est composée, à côté de communautés, de bien d'autres groupes : d'équipes ministérielles, de paroisses, de mouvements...

Évolution vers des « paroisses comme communautés »

Depuis quelques décennies, on observe en France au moins une transformation de l'ecclésiologie des paroisses : des fidèles laïcs se l'approprient et de plus en plus définissent la paroisse comme « communauté ».

Le terme de « communauté » est cependant ambigu lorsqu'on parle de paroisse, tant le terme est polysémique.

Pour le sociologue, la communauté suppose le partage d'un ethos culturel commun, de valeurs communes. Elle privilégie la relation courte. Deux types de communautés : naturelle (village, famille), et élective, celle de gens qui se sont choisis. On a parfois trop calqué la paroisse sur ce modèle de communauté élective :

La paroisse devait devenir un petit groupe « affinitaire » dont les membres, cooptés, partagent un ethos culturel commun, un petit groupe aux relations immédiates et chaleureuses où le partage et la communication sont mis en valeur. G. Routhier

Succès du fait du mouvement de retour aux racines et de reconstruction du lien, aussi bien en ville qu'à la campagne.

On veut tenter d'échapper aux organisations complexes, caractérisées par des normes et des relations médiatisées à l'intérieur des grands ensembles anonymes, pour les remplacer par des rapports interpersonnels et conviviaux. [...] Tout cela ne favorise ni le changement ni l'ouverture, et aboutit à penser la paroisse uniquement pour ceux qui en sont les pratiquants réguliers, au risque d'oublier que la paroisse est aussi faite pour ceux qui n'en sont pas les fervents acteurs. Laurent Villemin.

Il y a cependant une autre façon de penser la paroisse comme communauté. L'important est de découvrir dans une paroisse le lieu où on fait l'expérience de la communion avec Dieu et où on peut se reconnaître comme frères. La communion ecclésiale est une communion organique, semblable à un corps vivant et agissant. Chacun des fidèles laïcs se trouve en relation avec le corps tout entier et apporte sa contribution.

Appartenir à une paroisse, c'est incarner sa relation à Dieu, vivre la proximité par reconnaissance mutuelle, se reconnaître mutuellement comme frères. Il s'agit d'une véritable incorporation.

Faire vivre la paroisse comme communauté c'est permettre la valorisation d'un « nous » chrétien qui fait signe au cœur de la cité. Valorisation en réaction avec une conception hiérarchique ou individualiste de l'Église.

Penser la paroisse au XXI^e siècle

28. La paroisse n'est pas une structure caduque ; précisément parce qu'elle a une grande plasticité, elle peut prendre des formes très diverses qui demandent la docilité et la créativité missionnaire du pasteur et de la communauté. Même si, certainement, elle n'est pas l'unique institution évangélisatrice, si elle est capable de se réformer et de s'adapter constamment, elle continuera à être « l'Église elle-même qui vit au milieu des maisons de ses fils et de ses filles » Cela suppose que réellement elle soit en contact avec les familles et avec la vie du peuple et ne devienne pas une structure prolixo séparée des gens, ou un groupe d'élus qui se regardent eux-mêmes. La paroisse est présence ecclésiale sur le territoire, lieu de l'écoute de la Parole, de la croissance de la vie chrétienne, du dialogue, de l'annonce, de la charité généreuse, de l'adoration et de la célébration. À travers toutes ses activités, la paroisse encourage et forme ses membres pour qu'ils soient des agents de l'évangélisation. Elle est communauté de communautés, sanctuaire où les assoiffés viennent boire pour continuer à marcher, et centre d'un constant envoi missionnaire. Mais nous devons reconnaître que l'appel à la révision et au renouveau des paroisses n'a pas encore donné de fruits suffisants pour qu'elles soient encore plus proches des gens, qu'elles soient des lieux de communion vivante et de participation, et qu'elles s'orientent complètement vers la mission. *Evangelii gaudium*

L'Église ne peut donc pas ne pas avoir un aspect institutionnel. Les diocèses, les paroisses permettent à l'Église de se réaliser autour de l'autel lors de l'eucharistie. Au sein de ces structures visibles, tous peuvent voir et rencontrer l'Église, qui fait signe à ses contemporains. L'Église locale, dans son expression paroissiale en particulier, permet la visibilité : en un lieu, l'Évangile doit être entendu, reconnu et confessé comme Évangile de salut pour des hommes concrets. Elle favorise autant l'unité locale – permettre à diverses formes d'expérience croyante d'exister et de communiquer entre elles que l'unité globale – permettre la communion dans l'Église universelle de toutes les Églises locales.

Dans la fidélité à la foi elle permet à l'Église de prendre corps dans le partage, la confession et la célébration de la même foi reçue des Apôtres et de tenir dans la durée.

D'autres lieux où rencontrer l'Église

Les paroisses et les diocèses ont vocation à être le tout de l'Église pour tous, et cette vocation n'a pas à être remise en question.

Cependant, enfermer toutes les réalisations de l'Église dans ces structures comportent de grands risques.

Le problème advient quand une certaine tentation de puissance de l'institution entraîne un fonctionnement pour elle-même et pour sa propre puissance ou gloire. D'autres problèmes arrivent lorsque la routine et les habitudes se sont installées, et que les acteurs se mettent à manquer d'imagination pastorale, ou se laissent enfermer dans la charge que représente « ce qu'on a toujours fait ».

Mais le Dieu Trinité L'esprit a toujours été un empêcheur de classer les choses clairement, il a toujours semé beaucoup de pagaille dans l'Église. Tout au long de l'histoire, il a mis de l'Église à des endroits inattendus, et ceci a porté des fruits pendant quelques temps ou des siècles. Aujourd'hui, un certain nombre de lieux anciens reprennent vie et signification, alors que d'autres jaillissent de façon inattendue.

Ces phénomènes sont difficiles à analyser, à classer dans les représentations classiques, et demandent de la part de l'Église un nouveau type de discernement, d'action, de présence.

Ordres religieux et nouveaux mouvements

Tout au long de l'histoire de l'Église, des formes toujours nouvelles et extraordinairement variées de vie religieuse ont émergé, répondant aux soifs spirituelles d'un temps et d'une époque. Les plus précieuses de ces formes spirituelles ont traversé les siècles et continuent de féconder le monde et l'Église.

- Vie monastique et instituts voués à la contemplation : bénédictins, cisterciens...
« Par leur vie et par leur mission, les personnes qui en font partie imitent le Christ en prière sur la montagne, elles témoignent de la seigneurie de Dieu sur l'histoire, elles anticipent la gloire future.
[...] Elles offrent ainsi à la communauté ecclésiale un témoignage unique de l'amour de l'Église pour son Seigneur et elles contribuent, avec une mystérieuse fécondité apostolique, à la croissance du Peuple de Dieu. »
- Ordres mendiants frères prêcheurs, frères mineurs,
- Congrégations apostoliques : missions et œuvres de charité, écoles, hôpitaux,
- « Communautés nouvelles », ...

Un détour par le droit canon permettra de mieux comprendre la dimension différente de ces formes de vie chrétienne. On voit bien que les paroisses et les diocèses ont quelque chose d'à la fois objectif et largement ouvert. Tous les chrétiens d'un espace géographique appartiennent à une paroisse précise et à un diocèse. À l'inverse, ceux qui rentrent dans un ordre religieux, les membres d'une communauté nouvelle, tous ceux-là sont volontaires pour signifier par leurs choix de vie quelque chose de la liberté et de la radicalité de la suite du Christ.

Est abordée ici, d'une manière originale, la question du mode d'appartenance à l'Église, et se trouvent conjuguées deux dimensions essentielles de la vie chrétienne : une appartenance objective, que l'on ne choisit pas et que l'on reçoit – qui rappelle qu'avant le sujet croyant existe d'abord une communauté –, et la dimension du libre choix, qui manifeste la place nécessaire du désir et de l'engagement personnel dans l'adhésion de foi. L'indispensable coexistence de ces deux types de communauté dans l'Église, ainsi que la possibilité pour un sujet chrétien d'appartenir à l'une et à l'autre, soulignent qu'il n'y a pas à choisir entre l'une et l'autre.

Laurent Villemin

Aujourd'hui, les « communautés nouvelles » recouvrent des réalités fort diverses. Beaucoup sont nés depuis la deuxième moitié du vingtième siècle. Ils sont forts divers, mais la plupart se caractérisent par place de la prière et de la rencontre forte avec Jésus-Christ, l'importance de la dimension corporelle et émotionnelle, l'attention donnée à l'Esprit.

Beaucoup de ces nouveaux mouvements ou « communautés nouvelles » font une large place aux laïcs, revalorisant la grâce baptismale. Certains comportent plusieurs états de vie.

Les sanctuaires

Dans le contexte culturel et religieux de ces dernières années, les sanctuaires connaissent une fréquentation massive, alors que les paroisses sont désertées. Les sanctuaires jouent un rôle d'interlocuteurs privilégiés pour ce que le pape François appelle les périphéries.

Le 11 février 2017, le pape François promulguait le motu proprio *Sanctuarum in ecclesia* qui transférait les compétences pour les sanctuaires au conseil pontifical pour la promotion de la nouvelle évangélisation. Jusque-là, ils étaient sous la responsabilité des diocèses.

Par sa nature même, le sanctuaire est donc un lieu sacré où l'annonce de la parole de Dieu, la célébration des sacrements, en particulier ceux de la Réconciliation et de l'Eucharistie, et le témoignage de la charité expriment le grand engagement de l'Église pour l'évangélisation; et c'est pourquoi il se caractérise comme un véritable lieu d'évangélisation, où, de la première annonce jusqu'à la célébration des mystères sacrés, se manifeste l'action puissante par laquelle la miséricorde de Dieu travaille dans la vie des personnes. N° 4.

Les sanctuaires ont été créés tout au long de l'histoire de l'Église, et certains sont le résultat de la christianisation de lieux de culte plus anciens. En France, près de 60 % des sanctuaires sont consacrés à Marie.

Les sanctuaires sont des lieux – pour les mathématiciens on dit que le lieu est « discret » – contrairement aux paroisses et diocèses qui sont territoriaux : c'est un endroit déterminé de l'espace, et ce qui lui donne le statut de lieu ecclésial, c'est que l'événement de salut s'y manifeste de façon particulière dans l'histoire individuelle et collective.

Ces sanctuaires ou lieux saints manifestent que l'Église ne se donne pas à elle-même les lieux où elle doit être Église, c'est le Christ, souvent par des intermédiaires, qui se manifeste en un lieu et le choisit pour en faire le lieu de l'Église.

C'est le Seigneur qui donne à l'Église ses lieux en y manifestant son salut. Les chrétiens qui se rassemblent dans les sanctuaires obéissent bien à une convocation reçue par d'autres qu'eux et transmise de génération en génération.

Les événements

La liturgie, nous l'avons vu, est répétition, pour assurer la mémoire de Celui qui nous a rejoint dans notre humanité, et nous a sauvés par sa mort et sa résurrection.

Mais les hommes ont également besoin de « temps forts » qui sont des signes forts de la présence de l'Église dans le monde.

Comme le lieu, l'événement est « discret » au sens mathématique du terme, c'est-à-dire qu'il ne s'inscrit pas dans la durée, même si certains événements peuvent être récurrents.

Pensons à des types d'événements : fête paroissiale, JMJ ou rassemblements de Taizé, grande célébration diocésaine, pèlerinages... D'une certaine façon, ces événements s'inscrivent dans

la logique d'une société de consommation : il s'agit de faire des propositions qui attirent, qui sortent de l'ordinaire.

L'Église s'y manifeste, la dimension festive permet d'attirer et de faire une réelle expérience. Une eucharistie particulièrement festive est toujours au centre de l'événement, et réalise donc l'Église dans « l'ici et maintenant » de la fête. Le Christ est présent dans l'événement des chrétiens rassemblés en son nom.

Dans la rencontre avec des étrangers, chacun peut faire l'expérience d'être un seul corps.

Les « tiers-lieux »

Ce terme est utilisé pour désigner des lieux dans lesquels le salut chrétien cherche à être célébré et proclamé, mais hors des catégories habituelles.

Citons les « maisons d'Église », qui dépendent souvent d'une volonté diocésaine. Mais également des initiatives originales qui proviennent de l'imagination de chrétiens : cafés chrétiens, rassemblements musicaux et liturgiques (Allemagne), la diaconie du Var, ...

On peut qualifier ces « tiers lieux » d'espace hospitaliers et innovants.

Un discernement nécessaire

Ainsi, on voit aujourd'hui une très grande créativité dans l'Église, ainsi qu'un réinvestissement de lieux et de pratiques anciennes revisités pour correspondre à la façon de vivre de nos contemporains.

Si le système des diocèses démultipliés en paroisses a pour lui une longue expérience de l'être Église, il est toujours difficile de savoir si une communauté nouvelle, une pratique de pèlerinage, un lieu spécifique peut vraiment être qualifié de réalisation de l'Église.

Le discernement est nécessaire. Poser un jugement est le rôle de l'Évêque du lieu, mais les théologiens ont dans ce travail de discernement une grande responsabilité.

Ministères et synodalité

Nous venons d'examiner comment l'Église locale à Vatican II est définie à partir du ministère épiscopal. Cette primauté de l'épiscopat a permis de développer dans les années 80 et 90 une très riche théologie de l'Église locale, rassemblée par l'Esprit saint et l'Évangile en un lieu (ou un territoire), célébrant l'eucharistie en communion avec toutes les Églises locales célébrant l'eucharistie, et dont l'évêque est le pasteur, le ministre au service de sa croissance, de son unité.

L'évêque tout à la fois préside à la construction de l'Église locale, qui est l'œuvre de l'Esprit saint, et l'inscrit dans la communion des Églises.

Que pouvons-nous dire des autres ministères dans l'Église, de la place de ceux qui ne sont pas ordonnés et du chemin commun de tout le peuple de Dieu ?

Évêques, prêtres et diacres

L'Église considère trois degrés du sacrement de l'ordre : le diaconat, le presbytérat et l'épiscopat. Cependant, dans le texte de *Lumen gentium*, seul l'épiscopat est largement développé.

Examinons le plan du chapitre III de *Lumen gentium*.

§ 18. Introduction

§ 19. L'institution des douze

§ 20. Les évêques successeurs des Apôtres

§ 21. La sacramentalité de l'épiscopat

§ 22. Le collège épiscopal et son chef

- § 23. Les relations à l'intérieur du collège
- § 24. Le ministère épiscopal
- § 25. La fonction d'enseignement des évêques
- § 26. La fonction de sanctification des évêques
- § 27. La fonction de gouvernement des évêques
- § 28. Les prêtres dans leur relation au Christ, aux évêques, au presbyterium et au peuple chrétien
- § 29. Les diacres

Nous voyons que sur 11 paragraphes, 9 sont consacrés aux évêques.

Les prêtres, collaborateurs des évêques au sein du presbyterium

Dans *lumen gentium*, un seul paragraphe est consacré aux prêtres. Le ministère presbytéral y est décrit comme un ministère de collaboration avec l'évêque au sein d'un presbyterium. Deux décrets, l'un sur la vie des prêtres, et l'autre sur la formation complètent les textes du concile sur les prêtres.

En 1992, l'exhortation post-synodale *pastores dabo vobis* s'est à nouveau penché sur la formation des prêtres. L'année du sacerdoce (2009-2010) n'a pas donné lieu à publication. La théologie du prêtre est donc actuellement essentiellement héritière de celle développée au concile de Trente : le sacerdoce y était centré sur la célébration de l'eucharistie, dans une ecclésiologie qui séparait nettement les « pasteurs des brebis », « l'Église enseignante de l'Église enseignée ».

De plus, les prêtres y étaient souvent décrits comme « curés », alors que le ministère ordonné, en particulier du fait des ordres religieux, est d'une grande diversité.

Le diaconat, un ministère en train de s'inventer ?

Les diacres avaient progressivement disparu dans l'Église occidentale entre le V^e et le VI^e siècle. Le diaconat n'était plus qu'une des étapes dans le cheminement vers l'ordination presbytérale.

À la suite de nombreuses discussions, le Concile a ouvert la possibilité pour les conférences épiscopales de réintroduire un diaconat « permanent » (par différence avec le diaconat en vue de l'ordination presbytérale). Il a été également décidé que cette ordination pourrait concerner des hommes mariés. (Un diacre célibataire devra rester célibataire après son ordination.)

L'application de cette possibilité a été laissée au libre arbitre des conférences épiscopales. Dans l'intention des Pères conciliaires, il s'agissait de doter les Églises « jeunes », celles des pays de « mission », de plus nombreux ministres que ceux dont elles disposaient. Mais ce sont les Églises occidentales qui ont adopté cette possibilité du diaconat permanent. La quasi-totalité des diacres permanents de l'Église catholique ont été ordonnés dans les pays d'Europe de l'Ouest et en Amérique du Nord.

Cette figure du diacre est une figure en construction. 50 ans, à l'échelle de l'Église, c'est très court. Comme je vous le disais plus haut, si on a des images ou des représentations, on ne sait pas vraiment ce qu'étaient les diacres dans l'Église primitive. Il est vraisemblable que les modèles étaient assez différents d'une Église à l'autre, même si on peut affirmer qu'ils étaient au service de la liturgie, de la Parole et de la charité, ce qui est vaste.

En France, on oscille entre trois pôles pour le ministère du diacre, pôles qui ne sont pas exclusifs les uns des autres.

- Une figure d'agent de l'évêque, dont il dépend directement, pour des missions spécifiques où sa compétence particulière serait précieuse.

- Une figure de « diaconie », de service, qui lui permet d'aller là où l'Église instituée a du mal à pénétrer : par sa situation « ordinaire » d'homme marié, il est particulièrement capable d'être présent au monde du travail, au monde familial, ...
- Enfin, une figure de collaborateur pastoral des prêtres, voire de quasi suppléance. Dans une Église qui se trouve confrontée à une baisse très importante du nombre de prêtres, les diacres assurent une partie du travail pastoral « ordinaire » : baptêmes, mariages, prédications, obsèques...

Dans ce domaine, l'Église apprend en marchant, et c'est une des façons de faire de la théologie de l'Église.

Laïcs en mission ecclésiale

Dans les pays occidentaux, en France en particulier, la baisse du nombre de prêtres a été spectaculaire depuis 50 ans.

Depuis déjà au moins le début du XX^e siècle, il y avait un fort courant dans l'Église où nombreux chrétiens laïcs désiraient s'engager de façon plus explicite dans la mission de l'Église. Les textes du concile, qui ont permis de redécouvrir la triple fonction de prêtre, prophète et roi de tous les baptisés ont offert un support théologique à ces engagements missionnaires. Mais très vite, dès les années 70, l'Église de France et de la plupart des pays occidentaux a vu le nombre de ses prêtres baisser de façon spectaculaire.

Le nombre de laïcs qui se sont engagés, dont certains ont même des fonctions salariées dans l'Église a donc prodigieusement augmenté, et surtout, le périmètre de leurs responsabilités s'est très largement élargi.

Au-delà des questions de fonctionnement, des conflits inévitables, surtout lorsque l'engagement implique le plus profond de nous-même, et des critères de discernement des personnes, il y a eu beaucoup de discussions théologiques et pastorales au sujet de ces engagements, tâches et/ou missions.

- Est-il légitime de parler de/d'avoir deux catégories de « ministère », le ministère ordonné, et un ministère non ordonné ? En France, actuellement, on a tranché en qualifiant les personnes ayant une responsabilité importante, qui se manifeste le plus souvent par un salaire, par le terme « laïcs en mission ecclésiale ».
- D'autres questions concernent le rapport aux ministères ordonnés : s'agit-il d'une simple fonction de suppléance, permettant de passer une période de crise, ou s'agit-il d'une nouvelle façon de vivre en Église, que l'Esprit inspire aux communautés chrétiennes ?

Ces nouvelles formes de participation à la mission ne risquent-elles pas de déstabiliser le ministère ordonné ? de spécialiser les prêtres dans leur missions sacerdotales, de créer une structure ecclésiale de service parallèle au ministère ordonné ?

Sur ce sujet, comme sur beaucoup d'autres, l'Église fait de la théologie « en marchant », c'est-à-dire en faisant au mieux au jour le jour localement, avec l'aide de l'Esprit Saint. C'est souvent la relecture de la pratique qui dit la théologie de l'Église.

La synodalité, « chemin pour l'Église du XXI^e siècle »

Les questions posées par l'Église aujourd'hui sont nombreuses, et on remarque que très souvent les Églises locales et/ou leurs responsables agissent dans l'urgence pour faire au mieux pour assurer la mission de l'Église. Des lieux de réflexion et discernement sont nécessaires et existent. C'est ce qu'on peut appeler la synodalité de l'Église. Pour le pape François, c'est un des points les plus importants pour l'Église du troisième millénaire.

Nous devons avancer sur ce chemin. Le monde dans lequel nous vivons, et que nous sommes appelés à aimer et à servir même dans ses contradictions, exige de l'Église le

renforcement des synergies dans tous les domaines de sa mission. Le chemin de la synodalité est justement celui que Dieu attend de l'Église du troisième millénaire.

Ce que le Seigneur nous demande, en un certain sens, est déjà pleinement contenu dans le mot "Synode". Marcher ensemble – Laïcs, Pasteurs, Évêque de Rome – est un concept facile à exprimer en paroles, mais pas si facile à mettre en pratique.

(Discours du pape François pour la commémoration du 50^{ème} anniversaire de l'institution du synode des évêques, 2015)

Différents niveaux de synodalité

Dans ce discours, le pape rappelle les structures de synodalité présentes dans l'Église à tous les niveaux :

- Les Églises particulières ou Églises locales, c'est-à-dire les diocèses et leurs émanations que sont les paroisses : le pape rappelle la possibilité de synodes diocésains, qui ont été nombreux dans l'Église de France dans les années 90 et 2000. Il rappelle également l'existence des nombreux lieux de synodalité « ordinaire » dans les paroisses et les diocèses : Conseil pastoral et conseil presbytéral.

Mais il avertit :

Une Église synodale peut commencer à prendre forme seulement dans la mesure où ces organismes restent reliés avec "la base" et partent des gens, des problèmes de chaque jour : de tels instruments qui, parfois, font preuve de lassitude, doivent être valorisés comme une occasion d'écoute et de partage.

- Autre échelon important de synodalité : « celui des Provinces et des Régions ecclésiastiques, des Conciles particuliers et d'une façon spéciale des Conférences épiscopales »

Le pape François rappelle dans ce texte combien cet échelon de synodalité a mal fonctionné dans les décennies qui l'ont précédé. Il rappelle ainsi une conviction qu'il avait déjà exprimée dans *Evangelii gaudium* (16)

« il n'est pas opportun que le Pape remplace les Épiscopeats locaux dans le discernement de toutes les problématiques qui se présentent sur leurs territoires. En ce sens, je sens la nécessité de progresser dans une "décentralisation" salutaire ».

- Enfin, le synode des évêques est pour le pape la synodalité au niveau de l'Église universelle. Ici le Synode des Évêques, représentant l'épiscopat catholique, devient une expression de la collégialité épiscopale à l'intérieur d'une Église tout entière synodale.

Les caractéristiques de la synodalité

Pour le pape, divers éléments sont nécessaires, mais également donnés à l'Église pour exercer la synodalité à tous les niveaux

- Écouter
Une Église synodale est une Église de l'écoute, avec la conscience qu'écouter « est plus qu'entendre »[12]. C'est une écoute réciproque dans laquelle chacun a quelque chose à apprendre. Le peuple fidèle, le Collège épiscopal, l'Évêque de Rome, chacun à l'écoute des autres ; et tous à l'écoute de l'Esprit Saint, l'« Esprit de Vérité » (Jn 14, 17), pour savoir ce qu'il dit aux Églises (Ap 2, 7).
- Croire au *sensus fidei*
Chaque baptisé, quelle que soit sa fonction dans l'Église et le niveau d'instruction de sa foi, est un sujet actif de l'évangélisation, et il serait inadéquat de penser à un schéma d'évangélisation utilisé pour des acteurs qualifiés, où le reste du peuple fidèle serait seulement destiné à bénéficier de leurs actions. Le *sensus fidei* empêche une séparation rigide entre *Ecclesia docens* et *Ecclesia discens*, puisque le Troupeau possède aussi son propre "flair" pour discerner les nouvelles routes que le Seigneur ouvre à l'Église.
- Donner sa juste place aux ministères

Ceux qui exercent l'autorité s'appellent « ministres » : parce que, selon la signification originelle du mot, ils sont les plus petits entre tous. Pour les disciples de Jésus, hier, aujourd'hui et toujours, l'unique autorité est l'autorité du service, l'unique pouvoir est le pouvoir de la croix, selon les paroles du Maître : « Vous le savez : les chefs des nations les commandent en maîtres, et les grands font sentir leur pouvoir. Parmi vous il ne devra pas en être ainsi : celui qui veut devenir grand parmi vous sera votre serviteur ; et celui qui veut parmi vous être le premier sera votre esclave ».

Conclusion

Notre monde est en travail, et l'Église également. Les outils qu'elle s'est donnés à Vatican II ont souvent été pensés dans un autre contexte, et à la fois nous donnent des repères pour penser l'aujourd'hui, à la fois nous laissent parfois démunis face à des situations complètement nouvelles pour l'Église et le monde.

Dans ce contexte, pour ce qui est de sa réalisation, les Églises « bricolent ». Elles tirent de leur trésor « du neuf et de l'ancien » pour assurer au mieux la mission qui leur est confiée.

Mais « bricoler » pour l'Église, c'est se mettre à l'écoute de l'Esprit qui souffle de la nouveauté dans de nouveaux contextes.